

REUNION DU LUNDI 15 JUIN 2015

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Luc NOLET. Philippe SODOYER. Olivier SAVARY (adjoints). Bruno DI BLAS. Xavier DUCHET. Thierry CORBERON. Danièle BROUIN. Denis LOROT. Xavier RATTE. Florence CHAMON. Damien GAUTHIER. François TURCIN (conseillers municipaux).

Absente excusée : L.HOUEL (pouvoir F.CHAMON).

Secrétaire de séance : L.NOLET.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

CONCERT Jean-Claude BORELLY

Il est demandé aux élus d'assurer la distribution des affiches.

Les offices de tourisme d'Auxerre et Chablis nous assurent la billetterie. Le prix de la place est de 25€, le placement est libre.

Le jour du concert les entrées seront contrôlées par : Luc NOLET. Maurice BARBE. Damien GAUTHIER et Danièle BROUIN (sous réserve).

Une buvette tenue par le Comité des fêtes sera installée sous la halle.

VOIRIE

Les élus sont informés que GRDF vérifie la profondeur des conduites de gaz : là où elles sont peu profondes, des plaques de métal seront posées.

Cotats – Bruno DI BLAS déplore la qualité des reprises de chaussée dans la rue du Grand Cotat.

Grande rue – le Conseil Général assurera la réfection du RD 91 de l'entrée sud du village à la rue du Moulin. La commune devra changer les tampons d'égout, soit environ 10 tampons à 1 500€ l'unité. Le SIVU du Moulin des Fées assurera la mise à niveau des bouches à clé.

Rue Neuve – la réfection de la conduite d'eau est en cours, le revêtement étant prévu à la suite. Ces travaux étaient prévus depuis longtemps mais ils ont été différés dans l'attente de la coordination de tous les services.

François TURCIN rappelle qu'il avait été proposé d'installer des pièges à eau. Maurice BARBE - un piège à eau sera mis au niveau de la Grande rue.

Rue du stade – Afin de sécuriser l'espace de jeux, il est proposé la pose d'une clôture en rondins, style « clairette » sur environ 100m. Un accès piéton sera laissé face à l'escalier. Les élus acceptent cette proposition, à l'unanimité.

Xavier DUCHET suggère qu'un ralentisseur soit installé. Gérard ARNOUITS - les ralentisseurs créent des nuisances auditives aux voisins.

BATIMENTS

La commission s'est réunie et a fait l'inventaire des devis qui avaient été demandés pour diverses toitures. Certains travaux étant indispensables, il sera demandé à l'entreprise Roy de Tanlay de chiffrer également les travaux.

Groupe scolaire – les travaux suivent leur cours normalement. Pour le financement de ce projet, compte-tenu du fait que les taux sont à la hausse, la banque nous a conseillé de débloquer le prêt.

Garage des pompiers – le changement des portes sera différé.

Fontaine – les élus sont informés qu'un contrat d'entretien avait été passé avec la société ECF. Seule la dalle est à refaire. La fontaine n'a pas été remise en service à la demande de la mairie car la dalle étant défectueuse, la consommation d'eau aurait été excessive. La commission proposerait une dalle en pierres reconstituées.

Xavier DUCHET propose de contacter un « architecte de fontaine ».

Il est refait l'historique. Cette fontaine a été créée lors des travaux sur le bâtiment Lafarge. Elle était incluse dans le lot « plomberie, sanitaires » et il s'avère que l'entreprise n'était pas spécialisée pour ce style d'ouvrage. Le système d'origine ne fonctionnant pas, il a fallu faire appel à un fontainiste. La société ECF a accepté de réaliser les travaux sur l'existant et un contrat de maintenance a été signé.

Le Conseil décide, à 13 voix pour, de faire engager les travaux rapidement en confiant la partie maçonnerie à l'entreprise Marshall et la partie eau à la Sarl ECF. Une rencontre avec ces artisans aura lieu jeudi à 15h 30mn.

INFORMATIONS DIVERSES

Rentrée des classes

Enseignants – il semble que seul l'enseignant des CM n'ait pas redemandé de poste sur la commune.

Bus – à la rentrée, le car ne sera plus aux normes et il n'est pas possible de l'équiper, le transport sera donc assuré par le Conseil Général. Le SIVOS continuera de financer les sorties obligatoires (piscine, gymnase, etc)

Accueil péri-scolaire – il sera assumé par la CCPC à la rentrée, la restauration peut-être aussi.

Pompiers – le camion est ancien et il conviendrait de le remplacer. Un site de vente aux enchères spécifiques à ces véhicules existe.

Rue Chantepime – une grange qui avait commencé à s'effondrer, s'est à moitié effondrée cet après-midi. Le propriétaire avait déjà été prévenu, un nouveau courrier lui a été adressé.

QUESTIONS DES ELUS

Thierry CORBERON demande si du bois pour le feu de la Saint-Jean peut-être stocké. Il remercie la municipalité pour la réfection du terrain qui borde les aires de jeu pour la pétanque.

Gérard ARNOUITS demande à la commission des bâtiments de se positionner sur le devenir des vestiaires.

Séance levée à 22h 45mn.

Gérard ARNOUITS		Luc NOLET	
Maurice BARBE		Olivier SAVARY	
Philippe SODOYER		Xavier DUCHET	

Bruno DI BLAS		François TURCIN	
Xavier RATTE		Damien GAUTHIER	
Denis LOROT		Florence CHAMON	
Thierry CORBERON		Danièle BROUIN	